

LA PAROLE À

LAURENT MELLAH,
président
de la CPC Aura

Élu depuis mai dernier, Laurent Mellah est le président de la Chambre professionnelle du conseil d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il nous présente cet organe de représentation des entrepreneurs du conseil et nous parle de l'actualité les concernant.



© CPC Aura

« L'entreprise doit être actrice dans son milieu et sensibiliser tout l'écosystème autour d'elle »

Une chambre aux objectifs multiples

« La Chambre professionnelle du conseil existe depuis une trentaine d'années environ. Elle fédère les entrepreneurs du conseil, avec un objectif clair : donner de la visibilité à l'entrepreneur, procéder à des échanges d'expériences et aller davantage vers la professionnalisation, tout en améliorant les relations avec les acteurs du territoire. La CPC est également présente pour faire de l'accompagnement métier et représenter la profession auprès des institutions. Il y a une douzaine de chambres régionales en France, en plus de la chambre nationale qui fédère l'ensemble. Cette dernière représente environ 400 adhérents. En janvier prochain, la CPC Aura organisera les Trophées du conseil, à Clermont-Ferrand, un rendez-vous important de notre fédération ».

Différents profils de professionnels du conseil

« Il ne faut pas opposer les métiers, mais il y a quelques différences entre celui qui est consultant et celui qui est entrepreneur du conseil. Ce dernier connaît les mêmes problématiques que le chef d'entreprise qu'il accompagne, puisque lui aussi est dans

une démarche de gestion d'entreprise. Ce n'est ainsi pas tout à fait le même profil qu'un consultant qui serait salarié d'une grosse entreprise de conseil. La CPC compte une trentaine de membres. La chambre manque aujourd'hui de visibilité, alors qu'elle s'avère être d'un grand soutien, notamment pour ceux qui démarrent. Nos métiers consistent à vendre de la confiance, et donc, si l'on n'est pas connu, recommandé, cela devient très vite un problème quand on vient de se lancer et que l'on est un peu seul dans son coin ».

Les enjeux sociétaux actuels

« Les professionnels du conseil travaillent aujourd'hui à faire comprendre aux entreprises qu'il faut prendre la trajectoire de la RSE et des grands changements sociétaux, en sachant qu'elles n'ont pas vraiment le choix ! L'entreprise doit être actrice dans son milieu et sensibiliser tout l'écosystème autour d'elle. En parallèle, nous travaillons avec elles autour du développement du télétravail, de la semaine de quatre jours ou encore des décisions collaboratives ».

PROPOS RECUEILLIS PAR BENJAMIN LECOUTURIER



Des chambres labellisées par l'Afnor

Toutes les chambres régionales des professionnels du conseil sont aujourd'hui labellisées par l'Afnor (Association française de normalisation), en matière

d'engagement de services. « C'est une certification importante, qui traduit la qualité avec laquelle nos chambres régionales ont la capacité de pouvoir accompa-

gner leurs adhérents dans les différentes composantes de la vie d'entrepreneur du conseil », commente Laurent Mellah, président de la CPC Aura.